



## **L'information sans frontières ?**

Face à cette expression, nous devons nous poser de nombreuses questions, justement suggérées et amorcées par le point d'interrogation. De quelles frontières parlons-nous ?

Il nous semble que « L'information sans frontières » ouvre la porte à la réflexion sous au moins quatre angles :

- S'agit-il des « frontières » que l'on doit se donner en termes de contenus quand on produit et diffuse de l'information ?
- S'agit-il des « frontières » liées à la diffusion de l'information ? Où, vers qui, avec quels vecteurs, quels supports, quels principes déontologiques, quelles réglementations à prendre en compte...?
- S'agit-il des « frontières » liées au constat de la mondialisation dans la production, la circulation et la réception de l'information ?
- S'agit-il des « frontières » liées à la diversité des récepteurs de l'information ? Selon, qui je suis, mes habitudes, mes compétences, mes outils ?

Si les trois premiers angles interpellent d'abord les producteurs d'informations, le dernier interpelle le constat et la conscience que tous les citoyens ne sont pas égaux face à la réception et au traitement de l'information.

## **Action SNRL-SPS semaine de la presse et des médias dans l'école 2019**

### **Définition générique de l'action**

**«L'information sans frontières ? Médias et citoyenneté face aux fractures numériques»**

**Le Syndicat de la Presse Sociale et le Syndicat National des Radios Libres** ont décidé de collaborer sur ce thème lors de la 30<sup>ème</sup> Semaine de la Presse et des Médias dans l'École qui se tient du 18 au 23 Mars 2019.

**La Semaine de la Presse et des Médias dans l'école** a pour objectif d'aider les élèves, de la maternelle au lycée, à comprendre le système des médias, à former leur jugement critique, à développer leur goût pour l'actualité et à forger leur identité de citoyen. Les actions reposent sur la base du partenariat entre le système éducatif et les acteurs des médias. Editeurs de presse, médias audiovisuels et numériques offrent de nombreuses ressources aux élèves : mise à disposition de journaux, accès gratuits à des informations en ligne, animations d'ateliers axés sur la présentation des médias, leur fonctionnement, le traitement de l'information et souvent, lorsque des radios interviennent, sur la production de contenus diffusés. Autour de 1 750 médias s'inscrivent chaque année à l'opération.



**Le Syndicat National des Radios Libres**, organisation professionnelle représentative des radios de l'économie sociale, accompagne, conseille, soutient, représente et défend les radios et webradios associatives en France métropolitaine et ultra-marine. La radiodiffusion associative, c'est 680 diffuseurs ayant pour vocation d'assurer des missions de communication sociale de proximité sur les Territoires. Les radios associatives ont accumulé depuis les années 80 une expérience diversifiée en intervention en lien avec le milieu scolaire. C'est ce qui a conduit en Mars 2016 à la signature d'un Accord-Cadre entre le Ministère de l'Education Nationale et le SNRL. Le Ministère reconnaît officiellement la fonction éducative de la radio, l'atout que représente le maillage territorial des radios associatives et encourage les écoles à établir des partenariats avec elles. De son côté le SNRL mène un plan de formation national pour sensibiliser les journalistes et les animateurs à une approche pédagogique des activités. En 2018, 359 radios associatives ont été identifiées comme partenaires de la Semaine de la Presse.



**SYNDICAT DE LA PRESSE SOCIALE**

**Le Syndicat de la presse sociale** rassemble plus de quatre-vingts éditeurs (associations, coopératives, mutuelles, syndicats...) afin de représenter, défendre et promouvoir l'information sociale. Le SPS compte plus d'une centaine de publications et propose à ses 20 millions de lecteurs une très grande variété de périodicités, de moyens mis en œuvre et de tirages. Il est membre de la Fédération Nationale de la Presse d'Information spécialisée (FNPS). Le Syndicat de la presse sociale est ouvert aux publications sociales, éditées notamment par les organisations syndicales, mutualistes, familiales, coopératives, associatives. Le SPS réalise, en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), depuis près de vingt ans, des campagnes d'information au sujet de l'illettrisme, pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics à ce phénomène, dont l'ampleur est trop souvent sous-estimée. Aujourd'hui, conscient de la fracture numérique liée principalement aux usages plus qu'à l'équipement, le SPS s'engage contre l'illectronisme.

## Définition de l'illectronisme

**Il s'agit du manque de connaissance des clés nécessaires à l'utilisation des ressources électroniques.**

Une enquête réalisée par l'institut CSA pour le SPS révèle que 23% des français ne sont pas à l'aise avec le numérique. Au cours des douze derniers mois, 19% des Français ont renoncé sur une tâche plus d'une fois parce qu'il fallait utiliser Internet. 7% des moins de 35 ans ne sont pas à l'aise avec le numérique, considérant la navigation difficile. Mais au-delà des chiffres ce qui ressort comme inquiétant c'est que si les jeunes surfent sur le Net avec une apparente facilité, notamment pour se divertir ou dans les réseaux sociaux, ils n'ont parfois qu'une maîtrise partielle du numérique.

## Concept de l'action

Intervention conjointe en établissement scolaire, école primaire, collège, lycée d'enseignement général et technologique, lycée professionnel, etc... Pour animer des ateliers :

- Découverte des medias et de leur fonctionnement : travail journalistique, responsabilité éditoriale, déontologie.
- Animation sur le phénomène des Fakenews et de leur repérage.
- Animation sur l'illectronisme et ses différentes formes dans la société.
- Mise en situation de préparation de messages d'information : ciblage, format, écriture, vérification des sources...
- Production et diffusion (reportage audio par les élèves sur le comportement face aux outils numériques, témoignages sur les usages... Ainsi les élèves seront confrontés à la pratique de l'interview ou du micro-trottoir par exemple).

## Contacts

### Pour le SNRL

**Eric LUCAS**  
education@snrl.fr  
06 08 82 79 87

**Théo GUITTON**  
theo.guitton.pro@gmail.com  
06 58 43 36 83

### Pour le SPS

**Jennifer HENRY-LEMOINE**  
jhenrylemoine@fnps.fr  
01 44 90 43 79